

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION  
DU MASTER  
DROIT DES AFFAIRES**

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

## CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

### REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE MASTER

Mention : Droit des affaires

**Tableau structuration de la mention**

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionnalisation	Accès Mon Master aux parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou prérequis
Droit des affaires parcours général	M1E402	M1	x								x	
Droit des affaires/HEC	M1E406	M1	x					x	HEC – campus Jouy en Josas		X	
Droit des affaires parcours mobilité internationale		M1	x								x	
Droit des affaires parcours IDAI (délocalisé au Caire)	M1E4D1	M1	X				x					
Droit des affaires parcours Franco-marocain (délocalisé à Fès)	M1E4D3	M1	x				x					
Droit des affaires parcours USAL (délocalisé Argentine)	M1E4D2	M1	X				x					
Droit des affaires	MIE507	M2	x									Droit des affaires
Droit des affaires et fiscalité	MPE507	M2	x					x	HEC – campus Jouy en Josas			Droit des affaires
Opérations et fiscalité internationales des sociétés	MPE509	M2	x	X								Droit des affaires
Concurrence, distribution	MPE50K	M2	x	x						x		Droit des affaires
Arbitrage et contrats d'affaires		M2	x	x						x		Droit des affaires

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

Droit du tourisme et des transports	MPE510	M2	x	x								Droit des affaires
Droit-anglais et nord-américain		M2	x	x	x							Droit des affaires
Droit international et européen des affaires (délocalisé au Caire)	MPE5D1	M2	x				x					Droit des affaires parcours mobilité internationale
Droit des affaires parcours Franco-marocain (délocalisé à Fès)	MPE5D4	M2	x				x					Droit des affaires parcours mobilité internationale
Droit des affaires (IED)	M1V402	M1	x			x					x	
Droit des affaires approfondi (IED)	MIV505	M2	X			X						Droit des affaires (IED)

## **CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

**Clauses particulières pour chaque parcours : liste des clauses possibles (compléter le cas échéant les 2 tableaux ci-dessous)**

**Lorsque ces clauses ne sont spécifiées pour un parcours, le règlement général s'applique**

### **1. Modalités d'accès**

L'inscription administrative engage l'étudiant à suivre l'intégralité du cycle de formation en M1 et M2 proposé soit au sein du département d'enseignement de l'École de droit de la Sorbonne (département des masters de droit public, département des masters de droit privé, département des masters de droit international, européen et comparé), soit au sein de l'Institut d'études à distance (IED) de l'École de droit de la Sorbonne, auquel il s'est inscrit, sans qu'il puisse prétendre passer de l'un à l'autre au cours du cycle de Master. Si toutefois un étudiant souhaitait intégrer un autre type de formation, il devra constituer un dossier sur ECandidat.

### **8. Rubrique libre**

## **IV. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

7. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre. Le jury tient le cas échéant une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.

## **V. NOTATION DES EPREUVES**

### **C. Capitalisation et compensation**

5. La compensation annuelle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Concernant le master 1 Droit des affaires parcours HEC : les semestres peuvent se compenser au titre de la compensation annuelle à la condition que le semestre validé à 10/20 soit le semestre 2 à Paris 1.

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

**Tableau, clauses spécifiques 1**

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Droit des affaires	M1E402	M1	français	Durant périodes examens	Session 1 – session 2	facultatif		x	
Droit des affaires/HEC	M1E406	M1	Français	Durant périodes examens	Session 1 – session 2	facultatif			
Droit des affaires parcours mobilité internationale		M1	Français	Durant les périodes d'examen	Session 1 – session 2	facultatif		x	
Droit des affaires parcours IDAI (délocalisé au Caire)	M1E4D1	M1							
Droit des affaires parcours Franco-marocain (délocalisé à Fès)	M1E4D3	M1							
Droit des affaires parcours USAL (délocalisé Argentine)	M1E4D2	M1							
Droit des affaires	MIE507	M2	Français	Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	Optionnel	2 mois	x	
Droit des affaires et fiscalité	MPE507	M2	Français	Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	Obligatoire	3 mois	x	
Opérations et fiscalité internationales des sociétés	MPE509	M2	Français	Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	Obligatoire	2 mois		

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

Concurrence, distribution	MPE50K	M2	Français	Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	Pas de stage		x	
Arbitrage et contrats d'affaires		M2	Français	Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	facultatif	100h	x	x
Droit du tourisme et des transports	MPE510	M2	Français	Durant la période d'examen En cours de semestre Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	Session unique	Obligatoire		x	
Droit-anglais et nord-américain		M2			Session unique	facultatif			
Droit international et européen des affaires (délocalisé au Caire)	MPE5D1	M2							
Droit des affaires parcours Franco-marocain (délocalisé à Fès)	MPE5D4	M2							
Droit des affaires (IED)	M1V402	M1	Français	Durant la période d'examen	Session 1 – session 2	Facultatif			
Droit des affaires approfondi (IED)	MIV505	M2	français	Durant la période d'examen		Optionnel			